

FORMATION SPECIALISEE de Réseau du Service de l'Infrastructure de la Défense du 26 juin 2024

La réunion de la FS Réseau du SID s'est tenue le 26 juin 2024 à l'ESID de Bordeaux. Elle était présidée par le Directeur Central l'IGHCA Barouh et animée par l'IG Lena. **Force Ouvrière** était représenté par Stéphane Barbot et Noémie Maitre Vincent.

Cette fois encore **Force Ouvrière** est la seule Organisation Syndicale à avoir préparé une déclaration liminaire portant ainsi auprès du Directeur Central les problématiques et revendications du terrain dans le domaine de la SST.

La lecture de cette déclaration liminaire a conduit le Directeur Central a apporté quelques éléments de réponse dont certains qui ne peuvent en aucun cas nous satisfaire :

S'il reconnaît que la composition de la « cellule CCP » ne permet pas une efficacité maximale, il en rejette la faute sur l'ensemble des agents de la cellule mais aussi des chefs de services arguant que la Prévention est l'affaire de tous et que le CCP ne devrait être que l'animateur du réseau prévention. S'agissant là d'une décision politique RH, **Force Ouvrière** se gardera bien de faire de la cogestion mais continuera de tirer la sonnette d'alarme devant une volumétrie en personnel beaucoup trop faible devant l'ampleur de la tâche. **FO Défense** salue cependant la volonté d'intégrer au REO 25 un référent Prévention des RPS à temps plein. Malheureusement, cela semble encore insuffisant malgré toute la compétence et l'abnégation de la CCP et son assistante.

Concernant la revendication de mettre plus de CPRP à temps plein en local, une nouvelle fois la Direction se veut rassurante affirmant que la restructuration -pardon la

Transformation- à venir, en dissociant les services Prévention et Environnement, permettront aux CPRP d'être mono casquette. A ce titre **Force Ouvrière** rappelle que dans le cadre d'un turn-over de 85% en 5 ans dans le domaine, il serait sans doute judicieux de s'interroger sur le niveau de formation dans le domaine de ces futurs CPRP à temps plein. Sans compter la valorisation des postes et les mesures de fidélisation des agents sur ces postes très exposés.


Une nouvelle fois, dans sa déclaration liminaire **FO** a alerté sur les **petits services rendus par les anciens agents. « tous Corps d'Etat » et leur conditions de travail**. Alors que **Force Ouvrière** espérait ainsi obtenir des garanties de prise en compte de ces faits, le DC préfère s'interroger sur les raisons de ces « services ». Nous nous interrogeons parfois sur notre capacité à parler la même langue, il nous semble pourtant parler français... Nous restons donc dans l'expectative sur les questions que nous avons posées mais avons bien noté que le Directeur Central s'interroge sur la nécessité de réaffecter des agents en TCE dans certaines régions ; à moins qu'une fois encore nous ne parlions pas le même langage.

Concernant l'alerte donnée par Force Ouvrière concernant les risques routiers en augmentation pour cause de trajets toujours plus longs et de véhicules trop



COMPTTE REIN





souvent inadaptés aux missions. Nous nous sommes également inquiétés de l'avenir de ces temps de trajets dans l'organisation à venir, prônée par la DCSID d'entraide entre ESID surbookés et ESID à plans de charges moindres... Ici encore, **Force Ouvrière** ne peut que s'étonner de la réponse donnée : les trajets seront en fait plus courts puisque les dossiers seront répartis dans ce cadre afin que les affaires déportées soient au plus près géographiquement de l'agent qui aidera ses collègues d'un autre ESID. Certes... Mais ça c'est une idée, et sur le terrain ça donne quoi ? le Sud n'aidera pas le Nord et l'Ouest ne pourra pas soutenir l'Est ? on ne pourra donc s'entraider qu'entre ESID voisins ? ça va quand même considérablement diminuer les possibilités d'entraide entre établissements, non ? **Force Ouvrière** était sceptique sur la manœuvre mais cette remarque tend à confirmer notre impression.

Cette séance de Formation Spécialisée est l'occasion pour **l'Administration de présenter les résultats de l'enquête QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail)** réalisée ces derniers mois. Cette enquête sert de point de départ à la mise en place de mesures d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail. **FO Défense** milite depuis toujours pour que le nécessaire soit fait pour que les agents vivent le mieux possible dans leur environnement professionnel. Cependant **Force Ouvrière** a rappelé que cette enquête ne peut pas être assimilée à un audit RPS qui analyserait en profondeur l'état sur le moral des personnels du Service. Alors la bonne question pour

Force Ouvrière est plutôt comment la DC pense-t-elle prévenir les RPS dus à la Transformation si elle ne connaît pas l'état actuel du moral de ses agents ?

Cette réunion a également été l'occasion pour la direction centrale de nous présenter **un point de situation sur le télétravail**. La même présentation à la virgule près que la veille en CSA. Pour autant, la même remarque que la veille concernant certaines disparités entre ESID a reçu une réponse différente : la Direction Centrale rédigera une note générique sur l'application du télétravail au sein du Service. **Force Ouvrière**, comme annoncé en séance, restera très vigilante sur cette note afin qu'elle ne soit pas plus restrictive que l'instruction ministérielle sur le sujet et que les droits des agents en la matière soit garantis.

En conclusion : cette réunion a été mieux préparée que la précédente par le Directeur Central sans pour autant rassurer **Force Ouvrière** sur la place qui est donnée dans notre service à la Prévention.

FO Défense repart de l'instance avec la ferme intention de trouver le « traducteur » DCSID/**FO** tant nous avons souvent l'impression que les mots n'ont pas la même signification pour eux et pour nous.

Force Ouvrière restera envers et contre tous au plus près des agents pour les accompagner et se servira de cette FS Réseau pour porter toutes les problématiques liées aux risques métiers et aux facteurs de RPS.

Paris, le 11 juillet 2024.

FS-R SID

Formation Spécialisée de Réseau du Service d'Infrastructure de la Défense du 26 juin 2024

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour la 2e édition de cet exercice difficile mais ô combien indispensable. De même que les choses ont évolué positivement lors des derniers CSA, **Force Ouvrière** veut croire ne plus avoir besoin de douter de l'implication de la chaîne SID dans la démarche de prévention des risques comme nous avons dû le faire dans le compte rendu de la FS du 25 novembre dernier.

Et pourtant... Et pourtant **Force Ouvrière** ne cesse de dénoncer le sous dimensionnement de l'effectif en charge du domaine au sein de la Direction Centrale. Aussi compétentes et volontaires que soient la Conseillère Centrale de Prévention et son assistante, une cellule de deux personnes ne peut suffire devant l'ampleur de la tâche à effectuer. Espérons que le contexte de la Transformation et l'évènement tragique de ces derniers mois achèvent de vous convaincre de renforcer en effectifs cette « cellule ». **Force Ouvrière** ne fera l'affront à personne de rappeler la responsabilité pénale qui est celle du chef d'établissement dans le domaine de la Santé et Sécurité au Travail.

D'un point de vue plus local, les fonctions de CPRP du SID sont occupées majoritairement par les chefs des BPMRIE, de fait ils ne peuvent consacrer qu'un temps limité à la SST. Une modification du décret 2012-422 permet maintenant de nommer plusieurs CPRP dans un même organisme ; une nouvelle organisation des fonctions de CPRP au sein du SID permettrait de soulager le plan de charge des chefs des BPMRIE ainsi qu'une meilleure reconnaissance par le SID des compétences des préventeurs.

Enfin, nous espérons que les membres de la Direction Centrale et les membres de la Direction des Ressources Humaines puissent bénéficier de vos conseils et de vos expériences.

Je vous remercie de votre présence et de votre attention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma haute considération.



Si la Transformation du Service est une inquiétude majeure, personne ne doit oublier que la Prévention est un travail quotidien où les approximations ont des conséquences parfois morbides. **Force Ouvrière** s'inquiète notamment du suivi des produits chimiques au sein des établissements. Les bureaux prévention sont souvent mis à mal par des problématiques toujours plus urgentes les unes que les autres dans un contexte de tension RH. Il ne faut malheureusement pas oublier que le suivi des produits chimiques est trop souvent le maillon faible de la gestion des risques en régies.

Lors de la liminaire de la dernière FS, **Force Ouvrière** avait déjà évoqué la fâcheuse habitude de certains qui demandaient des petits travaux d'appoint aux anciens ouvriers de régies devenus surveillants de travaux après la mise en place de SOS Dépannage. Ces derniers, pleins de bonne volonté et peut-être d'un soupçon de nostalgie, rendent service. Mais qu'en est-il de leurs conditions de travail ? Ces personnels continuent-ils à recevoir les formations, les EPI et le matériel adaptés ? Leurs fiches de postes sont-elles adaptées à leurs travaux ? Leur suivi médical prend-il en compte ces travaux effectués ? L'outillage reformé entraîne des travaux dans de mauvaises conditions pouvant être sources d'accidents.

Force ouvrière appelle votre attention sur les régies opérationnelles NRJ et centrales électriques. Ces métiers comportant de forts risques (électrique ; travaux en hauteur ; permanences ...), le SID prévoit de développer ces régies mais comment développer ces services qui peinent à recruter face à la concurrence du secteur privé, le sous-effectif ne fait qu'aggraver les risques. Les interventions sur sites isolés demandent de longs trajets en conditions difficiles, les sous-effectifs peuvent multiplier ces interventions et de fait les risques.

Force Ouvrière dénonce également les déplacements routiers, ils tendent à devenir le premier risque du SID. La répartition géographique imposant de longs trajets, parfois trop longs, avec des véhicules souvent inadaptés, phénomène risquant d'être amplifié par la future organisation du service lorsque des ESID en surcharge seront soutenus par des ESID ayant des plans de charge plus légers. Cela entraînera des missions plus longues, des trajets plus longs et un risque routier accru.

Enfin, parce qu'un événement tel que celui de Bricy ne peut que nous marquer de manière indélébile, **Force Ouvrière** revendique avec détermination, comme elle l'a déjà fait auparavant et comme elle s'évertuera à le faire aussi longtemps que nécessaire, la mise en place urgente de mesures efficaces de détection des Risques Psycho Sociaux notamment par le biais de formations au profit des encadrants et des écoutants mais aussi de toute autre méthode permettant la prise en compte précoce de tous les signes annonciateurs. La Transformation du Service s'avèrera malheureusement un test grandeur nature de ces mesures.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, **Force Ouvrière** vous remercie de votre attention.

Paris, le 26 juin 2024.



DECLARATION LIMINAIRE